

pallier les omissions de l'honorable ministre relativement à l'élaboration de son projet de loi.

Les groupes organisés ont souvent les moyens légaux et financiers nécessaires pour défendre leur cause devant les tribunaux. Malheureusement, l'individu qui n'est pas organisé et qui doit comparaître devant les tribunaux doit encourir les frais des procédures. Ce fardeau un peu trop lourd pèse sur les épaules des individus et la loi qui vise à l'établissement d'une société juste pourrait protéger non seulement les collectivités intégrées et organisées, mais aussi l'individu qui aurait à subir des injustices du genre de celles que j'ai énumérées tout à l'heure.

[Traduction]

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 2^e fois, est envoyé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.)

LA MOTION D'AJOURNEMENT

Une motion d'ajournement de la Chambre, aux termes de l'article 40 du Règlement, est censée avoir été présentée.

LES CÉRÉALES—LA RÉPARTITION DES WAGONS COUVERTS—LA POSSIBILITÉ, POUR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION DE RENCONTRER LES AUTORITÉS DES CHEMINS DE FER

J'ai une question à poser au ministre des Transports. Étant donné qu'à la réunion où il avait convoqué la direction du Canadien Pacifique et du Canadien National au sujet de l'affectation des wagons couverts aux points d'expédition de grain dans le Sud de la Saskatchewan, seuls les députés et sénateurs libéraux de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba furent invités, le ministre voudrait-il maintenant convoquer une réunion semblable à l'intention des sénateurs et des députés de l'opposition afin que nous puissions, nous aussi, exposer à la direction des chemins de fer les problèmes de nos circonscriptions?

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, le 4 novembre, j'ai posé une question au ministre des Transports (M. Jamieson) à propos d'une réunion avec la direction du Canadien National et celle du Canadien Pacifique en vue de discuter de la distribution des wagons couverts dans les Prairies. La question était la suivante:

Comme la question avait été jugée irrecevable à ce moment-là, j'ai demandé de pouvoir en discuter après 10 heures. Voici ce que le *Times Herald* de Moose Jaw, du 30 octobre 1969, disait dans un article:

Les deux grandes compagnies de chemin de fer du Canada ont fait l'objet de critiques mercredi, lors d'une assemblée privée où l'on examinait l'affectation des wagons couverts aux points d'expédition de grain dans le sud de la Saskatchewan.

[M. Valade.]

L'assemblée avait été convoquée par le ministre des Transports, M. Donald Jamieson... Y assistaient, outre M. Jamieson, le ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson, et le ministre chargé de la Commission du blé, M. Otto Lang, ainsi que des députés et sénateurs libéraux de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba.

Le Canadien National avait délégué son président, M. N. J. McMillan, et un vice-président, M. Eric Stevenson; le Canadien Pacifique était représenté par MM. S. Gossage et M. W. Malcolm.

Au cours de la séance de deux heures, que M. Douglas a qualifiée de libre échange de vues, M. Douglas a donné lecture d'un mémoire en cinq pages qu'il avait rédigé lui-même. Après avoir posé le problème de l'affectation des wagons couverts, il montra que dans des cas bien précis, l'on disposait au cours de la campagne agricole actuelle de bien peu de wagons couverts à certains points d'expédition. La chose lui avait été signalée par des fermiers de sa circonscription...

S'il appartient aux députés et au reste du pays de se faire entendre, pourquoi n'avoir pas tenu une séance publique à ce moment-là? Le ministre des Transports a eu tout le temps voulu pour soumettre la question au comité permanent des transports et des communications, où l'on aurait pu discuter franchement de l'affectation des wagons couverts. Au lieu de cela, on a examiné le problème au cours d'une séance fermée, privée, exigeant une invitation et secrète, à laquelle n'assistaient que des libéraux à l'esprit étroit. C'est une nouvelle preuve que le gouvernement a peur d'envisager les problèmes qui se posent aujourd'hui. En outre, c'est faire outrage aux représentants élus du pays et, de la part du ministre des Transports et du ministre de l'Agriculture (M. Olson), c'est injuste à l'égard de nos institutions parlementaires et démocratiques.

J'avais toujours cru qu'une fois les élections terminées, nous devions faire front commun à la Chambre, envisager les problèmes à l'unisson et nous efforcer ensemble de les résoudre. Dans le cas dont il s'agit ici, seuls furent invités les députés libéraux des provinces des Prairies et quelques sénateurs, un point, c'est tout. Le ministre des Transports devrait sûrement être plus avisé. Le communiqué publié à la fin de cette réunion privée prouve que le gouvernement est à blâmer au sujet de la répartition des wagons couverts.

• (10.00 p.m.)

M. Douglas (Assiniboia): J'invoque le Règlement...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Moose Jaw (M. Skoberg) a la parole et le député d'Assiniboia (M. Douglas) devrait savoir qu'il est inusité d'invoquer le Règlement, sauf dans des circonstances très particulières, durant les délibérations sur la motion d'ajournement. Le député de Moose Jaw a la parole.